Règlement du concours :

« TENTEZ DE GAGNER UNE VOITURE FIAT 500 hybride d'une valeur de 15.000 euros »

Ainsi que 9 autres lots de valeurs diverses

1. Organisateur du jeu concours

La SRL BELHABITAT, inscrite au registre de la T.V.A. sous le n°BE-713.619.991, inscrite dans la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0713.619.991, dont le siège social est établi à 7530 GAURAIN-RAMECROIX, Grand Route, 224, organise un concours sur le territoire belge.

2. Critères de participation et modalités de participation

Jeu concours lors de la « TOURNAI DES FOIRES »

Le jeu concours débutant le samedi 06 avril 2024 à 10h00 pour prendre fin le dimanche 07 avril à 16h30. Il est ouvert à toute personne physique majeure, jouant à titre personnel et domiciliée en Belgique. Pour participer valablement à ce jeu concours, le concurrent doit répondre correctement à la question et avoir rempli valablement le formulaire de participation.

Le formulaire de participation est distribué lors de l'accueil visiteur. Le formulaire de participation doit être déposé dans l'urne prévue à cet effet qui sera scellée préalablement par l'huissier de justice, toute falsification du formulaire entraînera l'annulation de la participation.

Toute participation au jeu concours doit obligatoirement respecter les conditions du présent règlement. Une copie du présent règlement peut être obtenue auprès du comptoir d'accueil et est consultable sur le site internet https://tournaixpo.be

Toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant.

En outre, le participant au concours s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Obligation de rouler avec le cover sur la voiture pendant 1 an.
- Présence de la voiture dans certains événements.
- Garantir la présence de la voiture dans le Tournaisis.

3. Dates et détermination du gagnant

Maître Aurélie COURTOY, Huissier de Justice suppléant remplaçant Maître Bernard LOUCHEU, de résidence à 7800 Ath, Place des Capucins, 29, tirera au sort 10 bons de participation et vérifiera le plus proche de la réponse à la question suivante :

- Combien y a-t-il de smarties dans le récipient ?

Si dans les 10 participants tirés au sort, il y a des ex aequo, ils seront départagés par la question subsidiaire suivante :

 Combien de fois seront franchies les portes d'entrée de la Tournai des Foires à la clôture du concours?

Le participant le plus proche de la réponse exacte sera désigné gagnant à l'issue du jeu-concours.

Ce gagnant devra:

- Avoir participé au jeu,
- Avoir rempli le formulaire de participation en répondant aux questions posées,
- Avoir rempli les conditions du présent règlement qui seront vérifiées avant l'annonce des dix gagnants par l'huissier de justice suppléant,

4. Le prix

DIX prix sont offerts dans le cadre de cette action. Un seul prix pourra être offert par personne. Le prix sera délivré sous réserve d'une vérification d'identité conforme à celle mentionnée sur la participation et à une pièce d'identité officielle. Le gagnant principal remporte le véhicule FIAT 500 hybride d'une valeur de 15.000,01 euros, de couleur verte, numéro de châssis ZFACF1BJ4PJJ864, première immatriculation le 28/09/2023, qu'il devra immatriculer et assurer à ses frais. Le véhicule sera disponible au plus tard un mois après le tirage le temps de mettre le cover.

5. Modalités d'avertissement du gagnant et de retrait du prix

Le gagnant principal sera annoncé lors de notre Live FACEBOOK TOURNAIXPO et Notélé à 17h00 et sera averti via le numéro de téléphone fourni par lui au moment de sa participation au jeu dans les meilleurs délais et informé des modalités de remise du prix. Il devra confirmer le rendez-vous pour la réception de son prix. L'absence de réponse dans les 10 jours après réception de ce message vaudra abandon du lot par le gagnant. Le gagnant devra faire immatriculer le véhicule à ses frais et dès réception de la plaque d'immatriculation par le garage, la livraison sera prévue au garage VANDECASTEELE à 7520 RAMEGNIES-CHIN, chaussée de Tournai, 8. Le gagnant devra être présent ou éventuellement représenté à condition que l'huissier de justice instrumentant soit averti 24 heures à l'avance de cette représentation.

6. Limites particulières

Le personnel de la foire commerciale ne peut pas participer au concours, que ce soit personnellement ou par l'intermédiaire de membres de leur famille au premier degré de parenté ou de cohabitants résidant sous leur toit.

La participation de tout mineur d'âge est interdite.

7. Annulation, report ou interruption du concours

Si le concours doit être reporté, annulé, interrompu en tout ou en partie pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ces derniers n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit. Les organisateurs ne sont pas responsables d'éventuels erreurs, oublis ou problèmes qui se produisent ou pourraient se produire à l'occasion de ce concours.

8. Modalités de reclamation

Toute contestation ou réclamation relative aux jeux-concours est à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à Maître Aurélie COURTOY, Huissier de Justice suppléant remplaçant Maître Bernard LOUCHEU, de résidence à 7800 Ath, Place des Capucins, 29.

9. Contrôle du jeu-concours (en plus des modalités de réclamation)

Le jeu-concours est placé sous la surveillance de Maître Aurélie COURTOY, Huissier de Justice suppléant remplaçant Maître Bernard LOUCHEU, de résidence à 7800 Ath, Place des Capucins, 29 qui actera les résultats du concours. En cas de litige, ses décisions seront sans appel.

10. Formule d'adhésion et de communication du règlement du jeu concours

Le fait de participer au concours implique l'adhésion au présent règlement. Il n'y aura aucune correspondance écrite ou téléphonique concernant le concours et ce pendant ou après le concours.

11. Données relatives au concours (RGPD)

La SRL BELHABITAT, inscrite au registre de la T.V.A. sous le n°BE-713.619.991, inscrite dans la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0713.619.991, dont le siège social est établi à 7530 GAURAIN-RAMECROIX, Grand Route, 224 (personne de contact: Monsieur Delonnette. GSM: 0474/78.97.61 Email: eric@tournaixpo.be) est chargée de la protection de vos données à caractère personnel qui sont traitées dans le cadre de ce concours (nom, code postal, date de naissance, numéro de

téléphone et le cas échéant, photos/ enregistrements vidéo (spécifiques ou non)), Le nom obtenu dans le cadre de ce concours servira à identifier le candidat et gagnant du concours (et pourra le cas échéant être utilisé à des fins publicitaires). Le code postal obtenu dans le cadre de ce concours servira à vérifier si le gagnant réside bien en Belgique; la date de naissance obtenue dans le cadre de ce concours servira à vérifier la condition d'âge minimum du candidat et gagnant et si le vainqueur a au moins 18 ans. Le numéro de téléphone obtenu dans le cadre de ce concours servira à contacter le gagnant de ce concours. Les photos et enregistrements vidéo (spécifiques ou non) tenus dans le cadre de ce concours ont pour objectif de représenter le participant/vainqueur et le cas échéant, peuvent aussi être utilisés ultérieurement à des fins publicitaires. Autrement dit, les données à caractère personnel sont traitées dans un but d'organisation optimale de ce concours.

Le fondement juridique du traitement de ces données à caractère personnel est la nécessité de réaliser le concours sur base de votre consentement à y participer.

Les personnes habilitées au sein de la SRL BELHABITAT sont les seuls destinataires des données à caractère personnel à pouvoir consulter lesdites données, qui ne seront pas transmises à des tiers. À l'exception de photos ou enregistrements vidéos éventuels (spécifiques ou non) conservés maximum 3 ans à compter de la fin du concours, ces données seront immédiatement effacées après la fin de ce concours, indépendamment d'éventuels autres motifs de traitement applicables aux candidats en dehors de ce concours. Le participant a le droit de demander de consulter, rectifier ou effacer ses données à caractère personnel, de s'opposer au traitement ou d'en limiter la portée. Il a également le droit de transmissibilité de ses données et de retirer à tout moment son autorisation, sans que cela nuise à la légitimité du traitement, basée sur l'autorisation donnée par lui avant son retrait. Le participant a également le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité de contrôle (Autorité de protection des données).

L'autorisation pour l'emploi du nom à des fins publicitaires n'est pas une obligation contractuelle, ni une condition nécessaire pour conclure le contrat ou participer au concours. Si la SRL BELHABITAT n'est pas autorisé ou n'a pas la possibilité d'exploiter le nom du candidat à des fins publicitaires, le candidat pourra uniquement participer au concours, mais son nom ne pourra pas être utilisé ultérieurement à des fins publicitaires. Les données collectées ne feront pas l'objet de prises de décision automatisée.

Vos données à caractère personnel ne seront traitées par l'huissier de justice qu'aux fins d'assurer la bonne surveillance du jeu concours et analyser les éventuelles réclamations en découlant. L'huissier de justice agit sur base de sa compétence à contrôler les loteries et concours, en vertu de l'article 519 du Code Judiciaire. Votre consentement n'est donc pas requis pour ces finalités.

Le Responsable du traitement de vos données pour les finalités susmentionnées est **l'Etude d'Huissiers de Justice LOUCHEU Bernard** (BCE 0850.300.218).

Les données seront conservées pendant la durée du concours et, éventuellement, la durée nécessaire afin de traiter votre réclamation.

Pour plus d'informations sur notre politique de traitement et de conservation des données ainsi que sur vos droits, vous pouvez consulter notre Politique de confidentialité à l'Etude.

Pour toute question ou demande, vous pouvez nous contacter par courrier ou par mail à <u>info@loucheu.be</u> ou encore contacter notre délégué à la protection des données (DPO), à savoir la SRL GDPR Agency dont le siège social est établi à 6 Chemin du Cyclotron à 1348 Louvain-la-Neuve ou par mail à <u>loucheu@dpo.team</u>